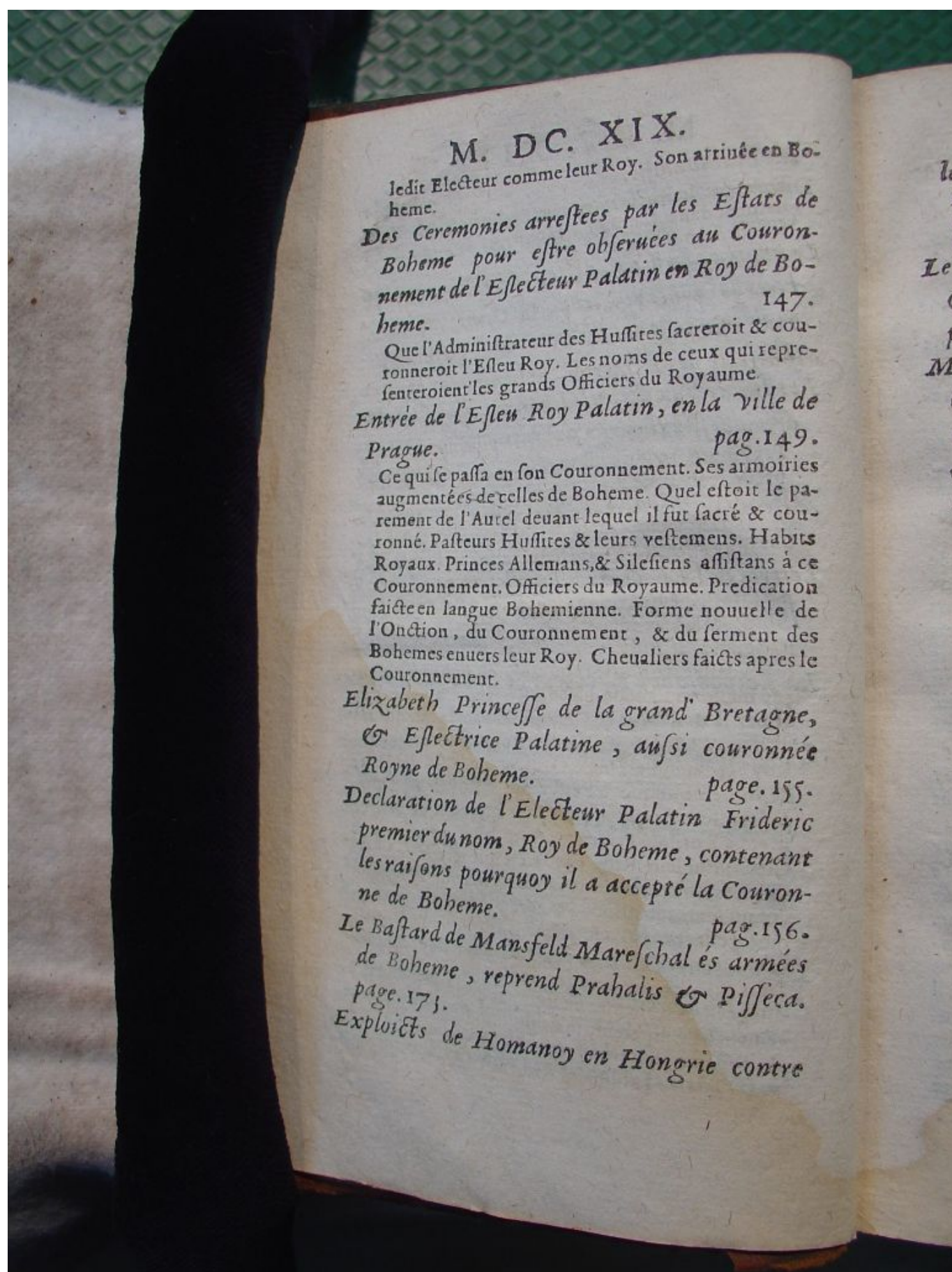
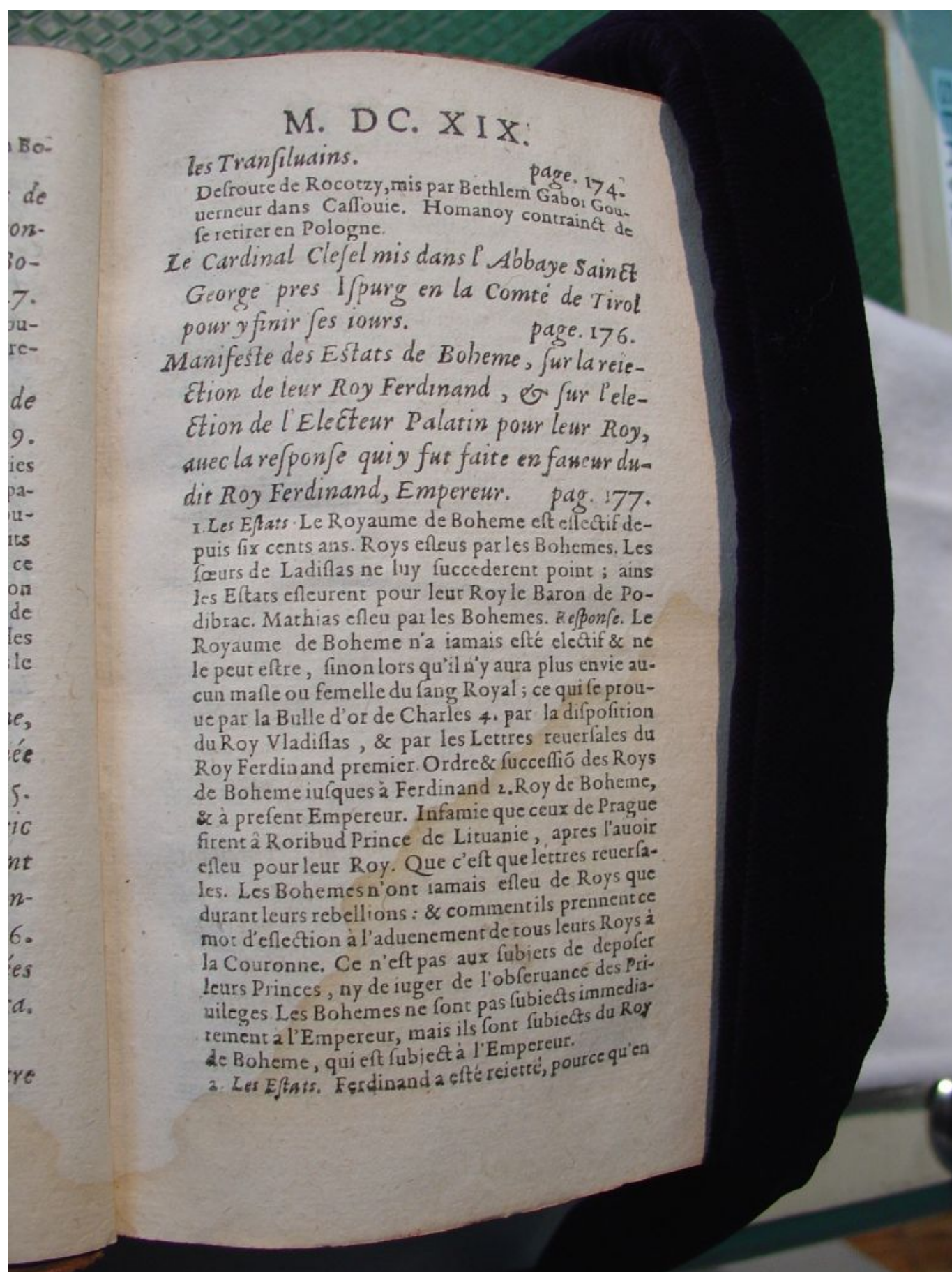






M. DC. XIX.

les Transilvains.

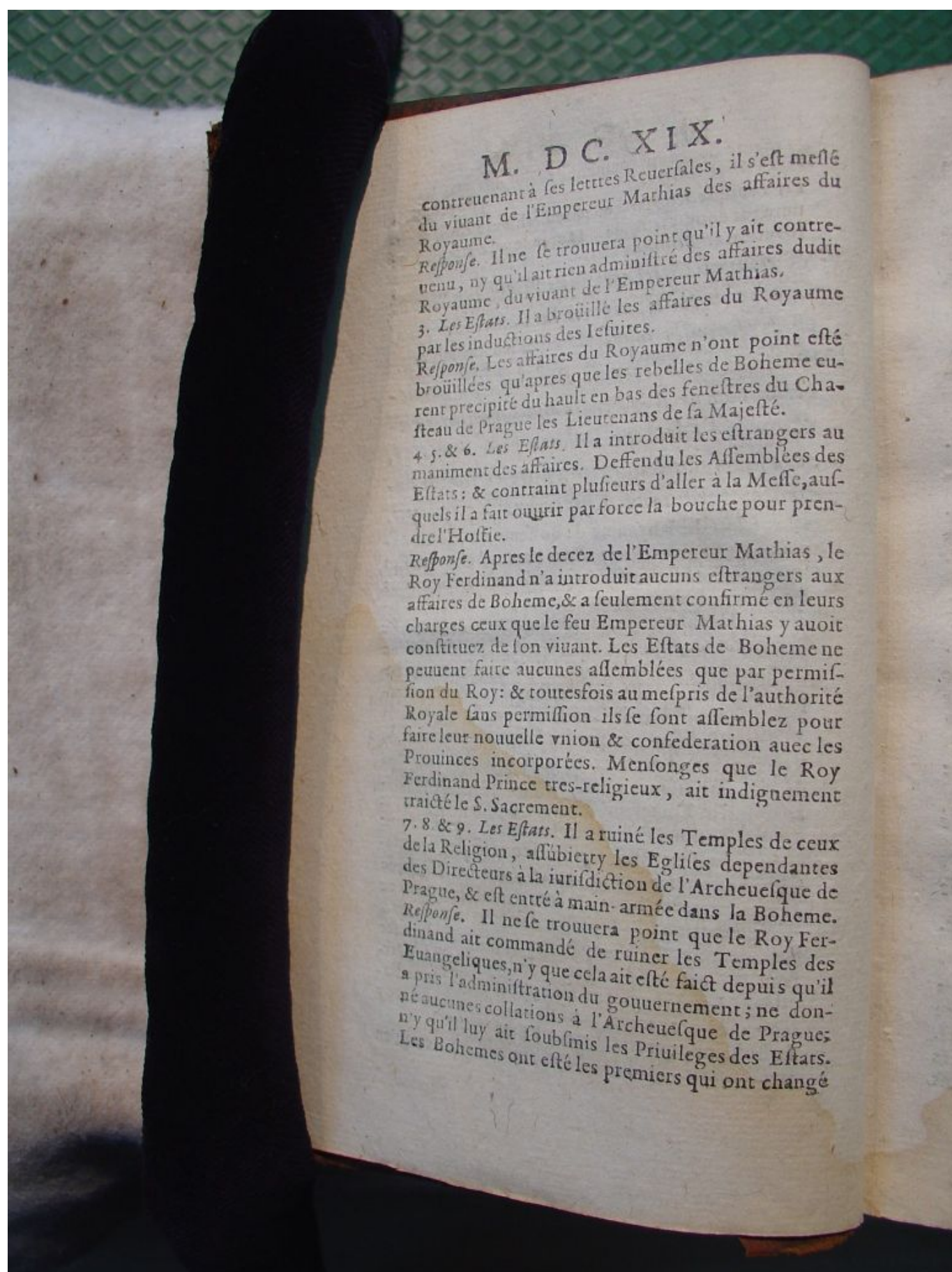
Desroute de Rocotzy, mis par Bethlem Gaboi Gouverneur dans Cassouie. Homanoy contrainct de se retirer en Pologne. page. 174.

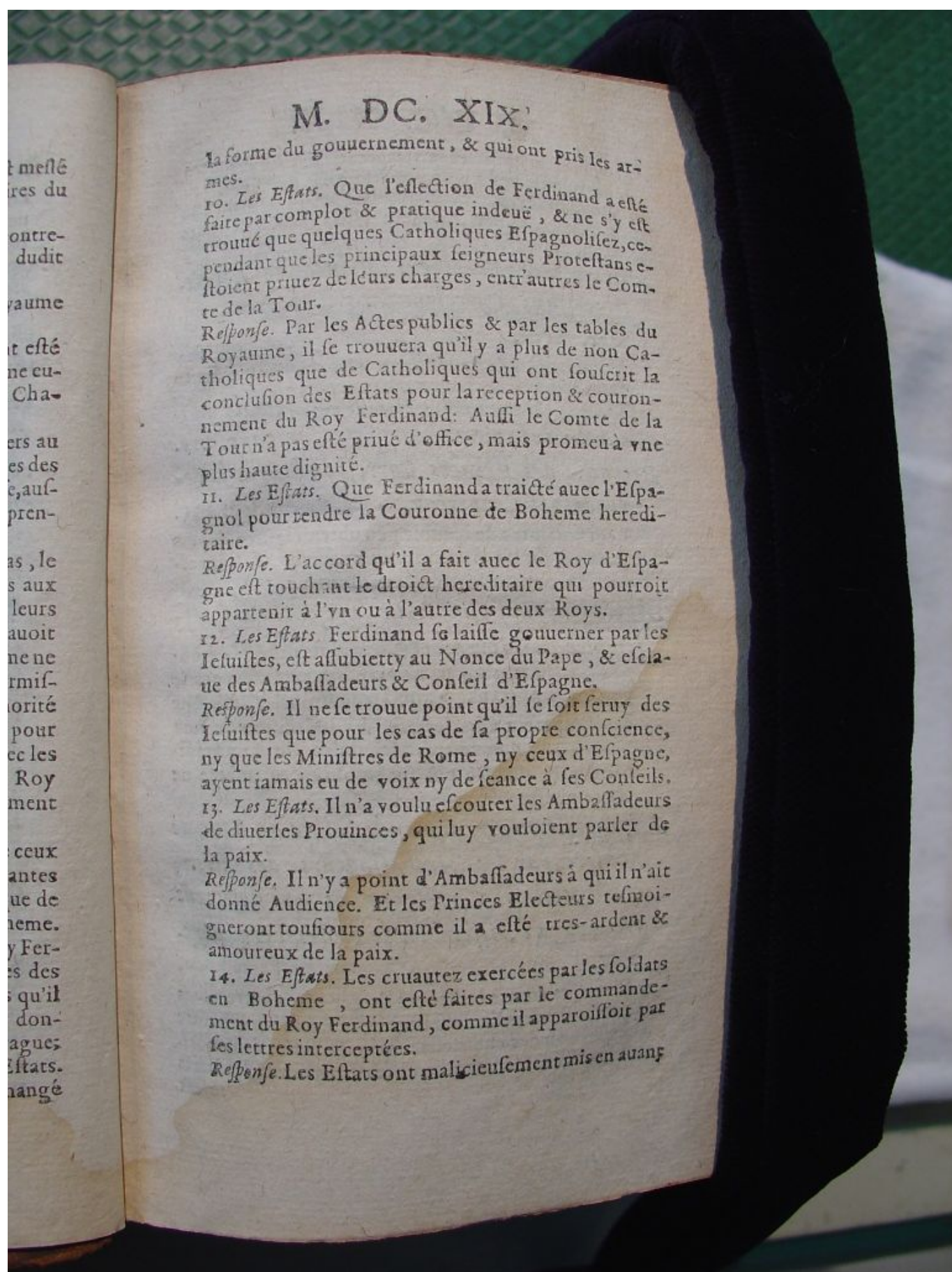
Le Cardinal Clesel mis dans l'Abbaye Saint George pres Ispurg en la Comté de Tirol pour y finir ses iours. page. 176.

Manifeste des Estats de Boheme, sur la reietion de leur Roy Ferdinand, & sur l'election de l'Electeur Palatin pour leur Roy, avec la responce qui y fut faite en faneur dudit Roy Ferdinand, Empereur. pag. 177.

1. Les Estats. Le Royaume de Boheme est electif depuis six cents ans. Roys esleus par les Bohemes. Les sœurs de Ladislas ne luy succederent point; ains les Estats esleurent pour leur Roy le Baron de Podibrac. Mathias esleu par les Bohemes. *Responce.* Le Royaume de Boheme n'a iamais esté electif & ne le peut estre, sinon lors qu'il n'y aura plus envie aucun male ou femelle du sang Royal; ce qui se prouve par la Bulle d'or de Charles 4. par la disposition du Roy Vladislas, & par les Lettres reuerfals du Roy Ferdinand premier. Ordre & successiō des Roys de Boheme iusques à Ferdinand 2. Roy de Boheme, & à present Empereur. Infamie que ceux de Prague firent à Roribud Prince de Lituanie, apres l'auoir esleu pour leur Roy. Que c'est que lettres reuerfals. Les Bohemes n'ont iamais esleu de Roys que durant leurs rebellions: & comment ils prennent ce mot d'election à l'aduenement de tous leurs Roys à la Couronne. Ce n'est pas aux subjets de deposter leurs Princes, ny de iuger de l'obseruance des Priuileges. Les Bohemes ne sont pas subiects immediatement à l'Empereur, mais ils sont subiects du Roy de Boheme, qui est subiect à l'Empereur.

2. Les Estats. Ferdinand a esté reietté, pource qu'en





M. DC. XIX.

la forme du gouvernement, & qui ont pris les armes.

10. *Les Estats.* Que l'election de Ferdinand a esté faite par complot & pratique indeue, & ne s'y est trouué que quelques Catholiques Espagnolisez, cependant que les principaux seigneurs Protestans estoient priuez de leurs charges, entr'autres le Comte de la Tour.

Responſe. Par les Actes publics & par les tables du Royaume, il se trouuera qu'il y a plus de non Catholiques que de Catholiques qui ont souscrit la conclusion des Estats pour la reception & couronnement du Roy Ferdinand: Aussi le Comte de la Tour n'a pas esté priué d'office, mais promu à vne plus haute dignité.

11. *Les Estats.* Que Ferdinand a traité avec l'Espagnol pour rendre la Couronne de Boheme hereditaire.

Responſe. L'accord qu'il a fait avec le Roy d'Espagne est touchant le droit hereditaire qui pourroit appartenir à l'un ou à l'autre des deux Roys.

12. *Les Estats.* Ferdinand se laisse gouverner par les Iesuites, est assubietty au Nonce du Pape, & esclau des Ambassadeurs & Conseil d'Espagne.

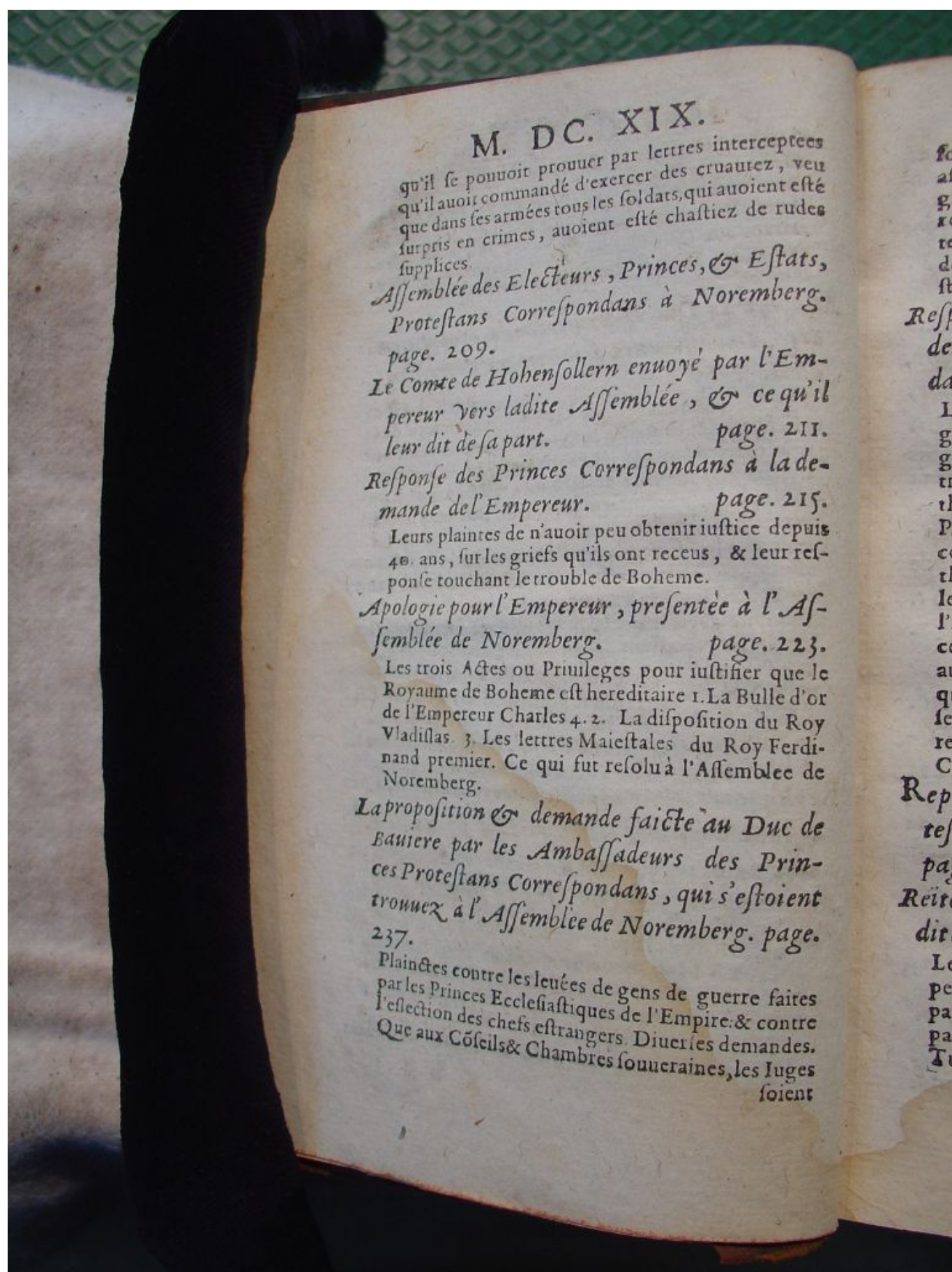
Responſe. Il ne se trouue point qu'il se soit seruy des Iesuites que pour les cas de sa propre conscience, ny que les Ministres de Rome, ny ceux d'Espagne, ayent iamais eu de voix ny de seance à ses Conseils.

13. *Les Estats.* Il n'a voulu escouter les Ambassadeurs de diuerſes Prouinces, qui luy vouloient parler de la paix.

Responſe. Il n'y a point d'Ambassadeurs à qui il n'ait donné Audience. Et les Princes Electeurs resmoigneront tousiours comme il a esté tres-ardent & amoureux de la paix.

14. *Les Estats.* Les cruautéz exercées par les soldats en Boheme, ont esté faites par le commandement du Roy Ferdinand, comme il apparoiſſoit par ses lettres interceptées.

Responſe. Les Estats ont malicieusement mis en auant



M. DC. XIX.

qu'il se pouuoit prouuer par lettres interceptees
qu'il auoit commandé d'exercer des cruauetz, veu
que dans les armées tous les soldats, qui auoient esté
surpris en crimes, auoient esté chastiez de rudes
supplices.

*Assemblée des Electeurs, Princes, & Estats,
Protestans Correspondans à Noremburg.*

page. 209.

*Le Comte de Hohenfollern enuoyé par l'Em-
pereur vers ladite Assemblée, & ce qu'il
leur dit de sa part.*

page. 211.

*Responce des Princes Correspondans à la de-
mande del'Empereur.*

page. 215.

Leurs plaintes de n'auoir peu obtenir iustice depuis
40. ans, sur les griefs qu'ils ont receus, & leur res-
ponse touchant le trouble de Boheme.

*Apologie pour l'Empereur, présentée à l'As-
semblée de Noremburg.*

page. 223.

Les trois Actes ou Priuileges pour iustifier que le
Royaume de Boheme est hereditaire 1. La Bulle d'or
de l'Empereur Charles 4. 2. La disposition du Roy
Vladilas. 3. Les lettres Maiestales du Roy Ferdi-
nand premier. Ce qui fut resolu à l'Assemblée de
Noremburg.

*La proposition & demande faiçte au Duc de
Bauiere par les Ambassadeurs des Prin-
ces Protestans Correspondans, qui s'estoient
trouuez à l'Assemblée de Noremburg.*

page. 237.

Plainctes contre les leuées de gens de guerre faites
par les Princes Ecclesiastiques de l'Empire: & contre
l'eslection des chefs estrangers. Diuerles demandes.
Que aux Cōseils & Chambres souueraines, les Iuges
soient

M. DC. XIX.

soient mypartis d'une & d'autre Religion: Qu'une
assemblée de Deputez aussi de l'une & l'autre Reli-
gion soit arrestee pour terminer tous griefs & diffé-
rents. Terme de deux mois donné par les Pro-
testans aux Catholiques, pour respondre à leurs
demandes. Diettes Imperiales inutiles aux Prote-
stans.

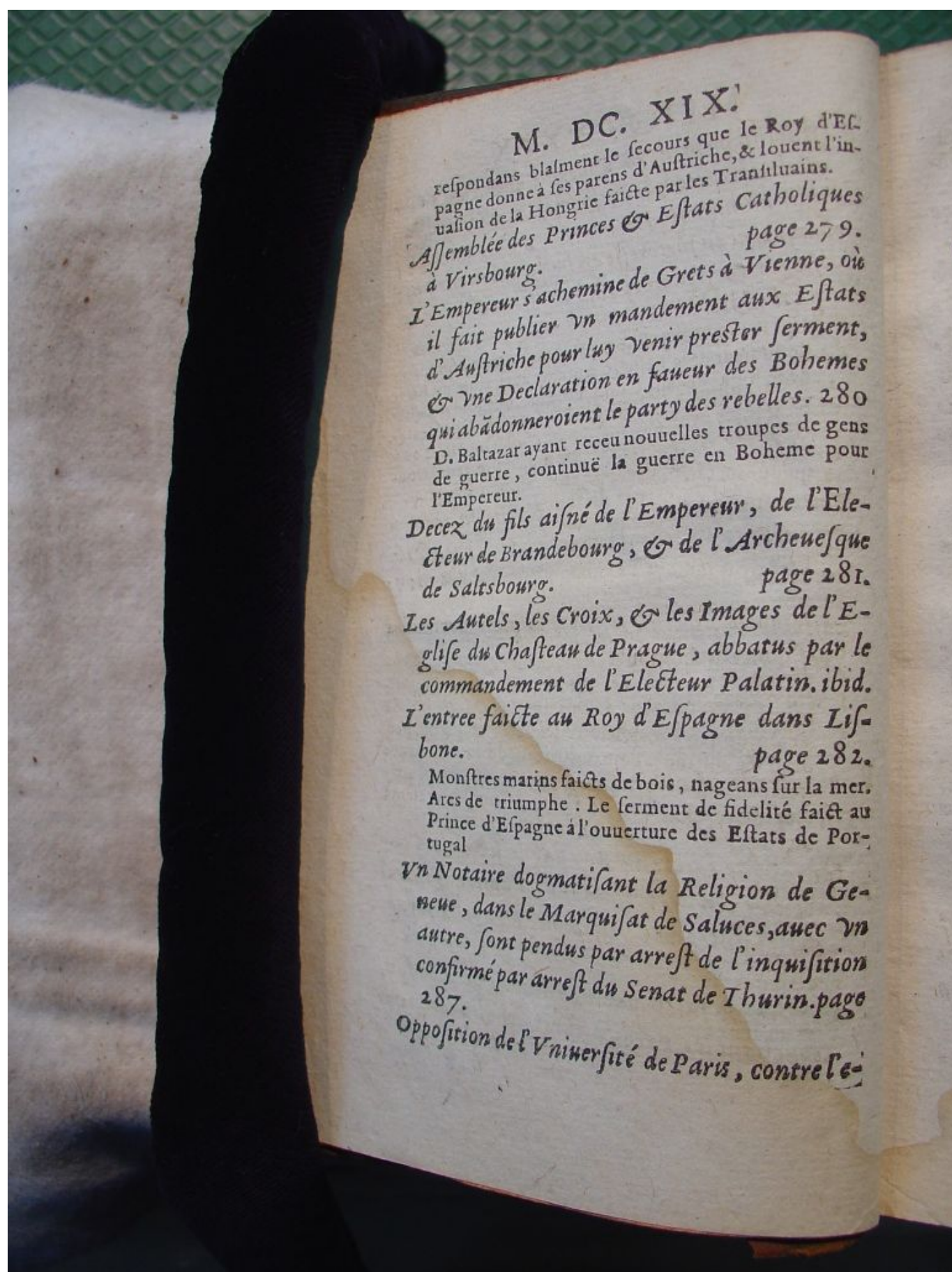
*Response du Duc de Baviere à la proposition
des Ambassadeurs des Princes Correspon-
dans.* page 247.

Les Catholiques se sont plaints les premiers des
griefs que les Protestans leur ont fait souffrir. Aucuns
griefs pretendus par les Protestans, ne se peuvent
traicter sans mettre l'Empire en confusion. Les Ca-
tholiques se sont offerts de traicter des griefs des
Protestans, en les contentant premierement sur
ceux que les Protestans faisoient souffrir aux Ca-
tholiques. Plaintes contre les libelles publiez par
les Protestans. Les Protestans ont leuë les armes en
l'Empire auparavant les Catholiques. Response à
ce que les Protestans disent, qu'il n'est conuenable
aux Princes Ecclesiastiques de se mesler des armes, &
qu'ils ont des Chefs de guerre estrangers. Des-
sein de Bethlem Gabor de se ietter sur la Baviere.
Faux bruits semez contre l'Assemblée des Estats
Catholiques de l'Empire à Virtsbourg.

*Replique des Ambassadeurs des Princes Pro-
testans Correspondans, au Duc de Baviere.*
page 262.

*Reiterative response du Duc de Baviere à la-
diterreplique.* page 270.

Le Roy d'Espagne comme issu de sang Germain
peut donner secours aux Archiducs d'Autriche ses
parens. Le Prince Bethlem Gabor a usurpé plus de
pays en deux mois dans la haulte Hongrie, que le
Turc n'a fait en quarante ans. Les Protestans cor-



M. D C. XIX.

Stablisement d'un College, que ceux de la Religion pretendue reformée vouloient établir à Charenton.

page 289.

Conquerneau fortteresse en basse Bretagne, assiegée & reduicte en l'obeissance du Roy.

page 291.

Le Duc de Vendosme general de l'armée, commande au sieur de la Besne, Capitaine des gardes du Roy, de se loger devant Conquerneau: Les soldats assiegez prennent Querchesne Lieutenant du sieur de Lezonnet, le lient & le liurent au Capitaine de la garde du Duc de Vendosme: la Besne surprend Conquerneau, Querchesne pendu.

Entreue du Roy & de la Royne sa mere à Tours.

page 306.

La Royne mere va à Chinon: Et le Roy à Compiègne.

Assemblée de ceux de la Religion pretendue reformée à Loudun.

page 302.

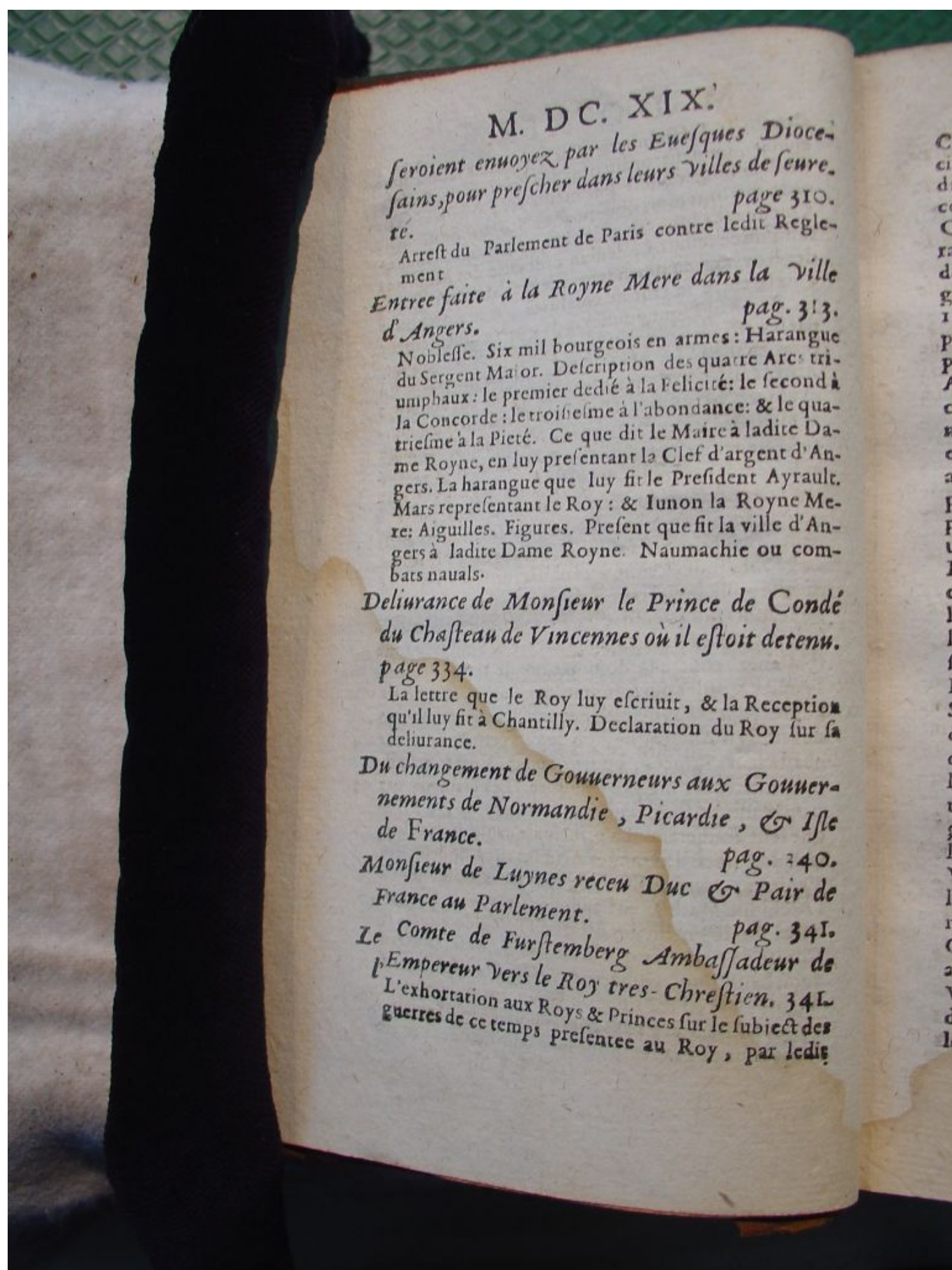
Les noms des Deputez. Election des President, Adjoinct & Secretaires. Liures que Lescun député de Bearn, donne à tous lesdits Deputez en particulier, pour les instruire contre l'Arrest de la main leuee des biens Ecclesiastiques en Bearn. Premiers articles ou Avant-cahier de ladite Assemblée présenté au Roy par le Marquis de la Mouffaye.

Harangue faicte au Roy par le sieur de Couvelles, en luy presentant le Cahier general des plaintes de l'Assemblée de Loudun.

pag. 308.

Reglement faict par l'Assemblée de Loudun, touchant les Predicateurs Catholiques, qui

¶ ¶ ¶



M. D C. XIX.

Comte de Furstemberg. Les causes des esmotions
 ciuiles. Le desir ordinaire des Princes est d'esten-
 dre leur souueraineté Les meilleurs Cōseillers sont
 ceux qui sont morts, ou qui sont proches de mourir.
 Quelle est l'ignorance des Roys, & Princes souue-
 rains de ce temps. Le dessein ordinaire des Ministres
 des Roys qui commandent à leurs Maistres De la
 guerre entre le Duc de Gueldres, & le Roy Louys
 II. Les Roys sont poussez à la guerre d'ordinaire
 par les estrangers & par leurs perfides domestiques,
 pour changer les Monarchies en Democratie ou
 Aristocratie. Au commencement qu'il y eut des Roys
 chaque Cité auoit son Roy. Par le mauuais gouuer-
 nement des Roys l'Estat Monarchique fut changé
 en Gouuernement populaire Le nom de Roy odieux
 aux peuples d'Italie. Roys qui ne regnoient que
 par la permission du peuple Romain. On porte à
 present les esprits à hayr les Roys & former de nou-
 uelles republiques. Discours des sages Politiques.
 La Noblesse de Venise a conquis sur ses voisins ce
 qu'elle possède en Italie. Les principales villes d'Ita-
 lie se sont roidies contre les Roys, iusques à ce qu'el-
 les ayent esté extenuées par guerre. Les Suisses se sont
 souleuez contre la domination de leurs Princes.
 Peuples & villes qui se sont ioints d'alliance avec les
 Suisses, apres auoir reietté leurs Princes. Il y a peu
 de villes en Allemagne, qui depuis cent ans n'ayent
 chassé leurs Princes, ou leur Senat. Vnion des vil-
 les Ansatiques malgré l'Empire. Les Flamans par
 trop d'aïse se sont reuoltez contre le Roy d'Espa-
 gne leur souuerain. La principale cause de la rebel-
 lion du Prince d'Orange. Articles tirez de ceux des
 Venitiens, que les Estats des pays bas donnerent à
 l'Archiduc Mathias en l'appellat pour leur Gouuer-
 neur. Traictement des Estats d'Hollande enuers le
 Comte de Leicestre que la Royne d'Angleterre leur
 auoit baillé pour Gouuerneur: Quel est le Duc de
 Venise, Tel est le Prince ou Gouuerneur de Holan-
 de. Les Estats des pays bas appellent le Duc d'A-
 lençon fils de France pour leur commander, & ne

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan